

## Objections à la foi « La foi chrétienne est un légalisme. »

Romains 1 : 18-32

Plusieurs accusent le christianisme évangélique de légalisme et de moralisme. C'est l'objection qui surgit souvent lorsque celle qui nie la réalité de la liberté humaine perd de son impact. Elle n'est pas universelle : tous n'accusent pas ainsi la position biblique. Mais elle est assez répandue. Au-delà du cercle de ceux qui forment clairement les choses, il y a comme une sorte de diffusion floue d'influence : beaucoup, sans oser le dire, considèrent le christianisme avec antipathie parce qu'ils s'imaginent, plus ou moins vaguement, qu'il asservit les hommes à un joug de lois et de moralisme. L'accusation dont nous parlons figure en bonne place dans beaucoup de théologies du compromis, qui s'écartent de l'Écriture dans le désir de mieux plaire aux hommes de notre temps, ou de les rencontrer dans leur façon de penser.

Je reconnais connaître cette accusation plutôt sous la plume de théologiens que d'incroyants attaquant directement le christianisme. Il n'y a pas tant de livres écrits contre le christianisme, à partir de ce thème. Mais chez les théologiens imbus de l'esprit du siècle, dans un souci de compromis, on le retrouve très couramment, contre l'orthodoxie à laquelle nous sommes attachés. On peut citer la morale de situation (Fletcher, aux États-Unis), mais aussi de nombreux représentants du protestantisme français comme Jacques Ellul ou Paul Ricoeur.

### **1. Le légalisme**

Le mot de « légalisme » n'est pas toujours pris dans le sens exact que nous préférons lui donner. Je parle, pour ma part, lorsque je suis tout à fait libre de mon vocabulaire, de « légalisme » en relation avec la voie du salut, le moyen de la justification : il y a légalisme quand l'obéissance à la loi de Dieu est conçue comme le moyen d'être agréé de lui et d'obtenir la vie éternelle. Ce n'est pas tout à fait dans ce sens que le terme est employé lorsque la position évangélique est accusée de légalisme : on désigne plutôt l'oppression qu'exerce une loi étrangère, qui étouffe la vie. Il y a pourtant lien entre l'obscurcissement quant à la justification par la foi et ce légalisme d'oppression décrié – nous y reviendrons.

L'objection s'adresse à l'autorité que nous reconnaissons à un commandement extérieur, dont la forme est énoncée d'une façon invariable, et qui est considéré comme ayant le droit de déterminer notre conduite dans toutes les circonstances, avant que nous ayons nous-mêmes délibéré et fait des choix. C'est la « tyrannie de l'impératif » qu'accusent ceux qui crient au légalisme ou au moralisme. Ils considèrent que les chrétiens évangéliques sont comme prisonniers du carcan de l'obligation, qu'ils sont des obsédés du devoir, qu'ils vivent une vie étriquée parce que le principe même de leur action est hétéronome.

L'hétéronomie est le contraire de l'autonomie. Le mot grec « nomos » signifie « loi ». Ce qui est autonome est ce qui a sa loi en soi-même. Ce qui est hétéronome a sa loi ailleurs (« heteros » veut dire « autre ») : c'est la loi d'un autre qui s'impose à ma conduite. L'accusation de légalisme porte essentiellement sur le caractère hétéronomique de la loi que suit le chrétien évangélique. En général, les objecteurs tentent de construire une autre éthique, voire une autre morale, bien que le mot « morale » soit connoté plus péjorativement que le mot « éthique ». C'est assez amusant,

car en réalité les deux mots veulent dire exactement la même chose ! L'un vient du grec, l'autre du latin, avec exactement le même type de formation. Le mot signifie « les mœurs », ce qui se dit « ethè » en grec, et qui donne « éthique », qui désigne la conduite, les mœurs, qu'il convient d'avoir. Bien des personnes disent : « La morale, jamais ! », mais reconnaissent volontiers « qu'il faut bien une éthique » ! Certains, tout en distinguant, tentent de reconstruire une certaine morale, mais ils tiennent à ce qu'elle ne soit pas d'allure hétéronome, qu'elle ne ressemble pas à cette morale des commandements, suspendue au-dessus de l'homme, qui lui vient d'en-haut, formulée de manière nette et rigide.

Le docteur Esnard, qui a introduit la pensée de Freud en France, a écrit un ouvrage où il prône une « morale sans péché » : morale sans obligation, sans commandement supérieur, et donc sans péché. Ricoeur lui avait répondu (il était jeune à l'époque !) : « Péché sans moralisme ». Ricoeur voulait garder la notion de péché, mais répudiait le moralisme. Que l'on adopte l'une ou l'autre formule, on s'oppose à la pensée biblique sur le sujet, et on l'accuse de légalisme ou de moralisme.

Quels sont les motifs dans le réquisitoire contre la position évangélique ?

## **2. Les motifs de la critique**

### 1. L'amour de la liberté

Le plus puissant des motifs est l'amour de la liberté. C'est parce qu'ils veulent promouvoir la liberté, qu'ils conçoivent comme autonomie, que les détracteurs de l'enseignement biblique réagissent aussi fort : ma volonté n'est plus libre si elle doit plier sous une règle étrangère.

A cette opposition entre liberté et « loi d'un autre et pesant sur moi », s'en ajoutent deux autres, très proches. La première est l'opposition entre la vie et la fixité : on décrie comme une sclérose morte et mortelle ces commandements écrits noir sur blanc, voire gravés dans la pierre. Ils subsistent sans changer, et prétendent régler la conduite de génération en génération. Mais c'est tout le contraire de la vie ! La vie change, c'est l'imprévisible ! La fixation du commandement, dans la loi, paraît le contraire du vivant, toujours mobile, toujours renouvelé.

L'autre opposition, très proche, est celle de l'amour et du commandement. Souvent, ceux qui décrient le légalisme invoquent l'amour. L'amour ne se commande pas. Un commandement est forcément incompatible avec l'amour. Et l'amour ne commande pas. Commander, c'est exercer un pouvoir sur l'autre : c'est tout le contraire de l'aimer, car l'amour se rend faible. Bien des théologiens exaltent à ce propos le Dieu qui n'est pas comme les dieux des païens, forts et autoritaires, édictant leurs lois, mais qui se rend faible en Jésus-Christ, impuissant parmi les hommes, ayant besoin de secours, à l'image de Jésus qui demande à ses disciples de veiller avec lui à Gethsémani... Un Dieu qui se rend infiniment vulnérable, parce qu'il est amour et que l'amour se rend infiniment vulnérable. Ce thème est devenu assez fréquent, chez beaucoup de théologiens. Les théologiens qui rejettent comme légaliste l'accent sur la loi, argumentent du thème de la libération : « C'est pour la liberté que le Christ vous a affranchis ! » Ils invoquent le « Tout est permis ! » de l'apôtre Paul (1 Co 6), ainsi que l'antithèse de la loi et de la grâce : « Vous n'êtes plus sous la loi, mais sous la grâce ! »

### 2. L'approche psychanalytique

Un second grand thème sollicite les ressources de la psychologie, voire de l'analyse psychanalytique. Très souvent, pour renforcer l'accusation de légalisme contre la morale biblique de la loi et des commandements, on invoque le processus par lequel se forme le sens de la loi dans la personnalité humaine : c'est le produit de mécanismes que l'on peut démonter, et cela dépouille la loi ou le commandement de toute transcendance, de toute autorité supérieure. Freud

disait que toute la religion et toute la moralité dérivent de l'oedipe, qui structure la personnalité du petit enfant. C'est à partir de ce conflit du petit enfant, qui à la fois veut imiter son père, voulant comme lui s'unir à sa mère, et qui d'autre part veut le tuer, voulant prendre sa place. Cette ambivalence des sentiments du petit garçon à l'égard de son père est décisive pour la naissance du sentiment de culpabilité, et à partir de là de toute la religion et de toute la moralité. L'interdit paternel s'intériorise à la faveur de cette crise, et constitue l'instance inconsciente du surmoi, qui est la source de toutes les règles morales que la tradition biblique a parées d'un prestige divin. En réalité, la source en est la simple interdiction de cette figure à laquelle se heurte le désir du petit enfant, heurt complexe car associé à un lien libidinal qui le porte à s'identifier à ce père. C'est ici le schéma général de la pensée freudienne. Certains vont encore plus loin, comme le Dr Gérard Mendel, qui considère que toute autorité n'est rien d'autre que l'usurpation d'un droit fondé sur le pli d'obéir que le petit enfant est obligé de prendre parce que les adultes, au-dessus de lui, sont tellement plus forts ! Ce n'est rien d'autre que la loi du plus fort, qui crée un réflexe, dans la petite enfance. Il n'y a rien de plus : aucune loi, impliquant un devoir, ne peut être combinée à cette simple analyse.

En outre, d'après les études des psychologues ou des psychanalystes, il existe des névroses, des maladies du psychisme, qui conduisent certains individus à intensifier le sentiment de culpabilité qui, universellement, procède de l'oedipe. Pour des raisons diverses (le « sadisme du surmoi » et le « masochisme du moi »), certaines personnalités névrotiques ressentent la culpabilité de manière énormément grossière : à cause d'un père écrasant, ou de l'attitude maternelle à l'égard du père.

Il semble clair, pour l'analyse psychanalytique, que le scrupule en matière de commandement divin des chrétiens évangéliques et leur attention bien plus respectueuse à l'égard de la loi, sont des attitudes de caractère névrotique. Elle représente une façon de gérer névrotiquement la culpabilité. On peut l'interpréter de diverses manières : il existe une volupté de souffrir, dans l'autopunition, où l'on se complait à s'avilir à ses propres yeux, à dire que l'on ne vaut rien, et à forger des lois d'une rigueur particulièrement étouffante. C'est une façon de gérer la culpabilité. Il existe aussi un mécanisme de report de l'angoisse : la culpabilité œdipienne est très mystérieuse, on ne sait pas pourquoi on est coupable car tout a été refoulé et intériorisé ; l'angoisse de cette culpabilité aux racines inconscientes est gérée en transformant une culpabilité obscure en une culpabilité précise d'infraction à tel ou tel commandement. On multiplie donc les commandements, pour savoir au moins de quoi on est coupable. C'est une façon névrotique de gérer la culpabilité.

De toute façon, dit-on, la façon dont les chrétiens évangéliques se raccrochent à la loi et au commandement est infantile. Elle montre la peur de la responsabilité. On veut que tout soit dit, tout soit écrit, au lieu d'assumer sa responsabilité. Certains théologiens abondent dans ce sens, en affirmant que si nous avons des commandements qui nous disent ce que nous devons faire, nous ne sommes plus responsables.

### 3. La sociologie

Un troisième motif du rejet de la loi fait davantage appel à la sociologie. On a recours aux mécanismes qui gouvernent la vie d'une société plutôt qu'à ceux du psychisme individuel. L'argument a moins de faveur aujourd'hui, par rapport aux générations précédentes. On interprétait le légalisme comme un stratagème de la société bourgeoise pour détourner les hommes de leur plaisir et pour les contraindre au travail. Ce serait une façon de détourner l'énergie psychique, la libido, de sa fin normale qui est le plaisir, pour qu'elle serve de carburant à la machine économique et qu'elle produise de la plus-value pour les propriétaires des moyens de production. Cette interprétation figurait en très bonne place dans les ouvrages d'Herbert Marcuse, philosophe néo-marxiste très en faveur lors de la révolte de mai 68. D'autres penseurs néo-marxistes plus modérés, comme Henri Lefebvre, considèrent que la société capitaliste est une société répressive par toutes les lois édictées, qui sont un moyen par lequel les possédants peuvent obliger les travailleurs au travail, à leur profit. Le fondement de la répression se trouve à la jonction contrôlée de la sexualité et de la fécondité, elle s'étend à la vie biologique et

physiologique, à la nature, à l'enfance, à l'éducation, à la pédagogie, à l'entrée dans la vie ; elle impose l'abstinence, l'ascétisme, parvenant à faire passer par la voie idéologique la privation pour mérite et plénitude. C'est cela qui remplit l'histoire de la vie quotidienne, dit-il, et c'est le propre de la société de type capitaliste. Henri Lefebvre en accuse de manière générale les Eglises. Cette société, dit-il, confie les tâches répressives aux petits groupes, à la famille et aux pères, ou mieux à la conscience de chacun. Le modèle de la société sur-répressive est celle qui a eu pour idéologie dominante le protestantisme. « Beaucoup plus fine et rationnelle que le catholicisme en tant que théologie et philosophie, beaucoup moins répressive par l'appareil, les dogmes et les rites, la religion protestante accomplit plus finement les fonctions répressives de la religion. Chacun porte en soi son Dieu et sa raison. Chacun devient son prêtre. Chacun se charge de réprimer les désirs, de contenir les besoins. Ce qui donne un ascétisme sans dogme ascétique, sans autorité qui ordonne l'ascétisme ; la bête noire, le bouc émissaire, c'est le sexe et la sexualité. Réprimé, refoulé, le désir changé en ennemi, désapproprié, devient ferment de rébellion et de révolte. [...] Cette religion permet à la valeur d'échange, à la marchandise, de se généraliser, en captant les valeurs d'usage, tout en ayant l'air de les respecter et de s'arrêter devant leur domaine. » (La vie quotidienne dans le monde moderne, coll Idées, p.272)

On voit ici ce que peut devenir l'accusation de légalisme. Ici, c'est le langage de la sur-répression, mais cela équivaut à ce que nous avons désigné par « légalisme » et « moralisme ».

#### 4. La relativité historique

Quatrième volet du réquisitoire contre nos positions : on objecte que la morale chrétienne biblique avec ses préceptes sensés être toujours valides, ignore la relativité historique de toutes les morales. Quand on considère la manière dont les hommes ont édicté les règles de leur conduite, on se rend compte que c'est un chaos. Les mêmes conduites ont été approuvées et réprouvées : on ne trouve aucune unité dans le monde des morales. Tuer, ici, est héroïque et vous attire des décorations ; là, au contraire, c'est considéré comme lâche et criminel. Il en va ainsi d'une multitude de conduites. Ici la polygamie est encouragée, là-bas elle est blâmée. Ici, l'avortement est un péché, là au contraire, c'est un grand progrès de libération. La cacophonie est totale. Cela montre que les morales sont forgées par les hommes en fonction de situations toujours variables. Dans la Bible elle-même, on trouve des différences très sensibles qui montrent bien qu'il n'y a pas de loi morale qui subsiste toujours : la polygamie des patriarches semble admise, alors qu'elle fait problème dans le NT.

Certains vont encore plus loin, philosophiquement, dans cette direction relativiste. Les situations dans lesquelles nous devons agir, disent-ils, sont radicalement différentes. Il n'est pas possible, de manière idéaliste, de considérer que ce ne sont que des exemples de mêmes catégories universelles : en fait, chaque situation est unique. Il ne peut donc pas y avoir de loi ou de commandement qui s'applique toujours et partout. Il ne peut qu'y avoir une morale de situation : selon la situation, je trouve ce qu'il faut faire, j'invente la conduite juste. Mais il ne peut pas y avoir de loi : c'est du légalisme de penser qu'un commandement, inscrit au-dessus de moi, pourra s'appliquer toujours.

Certains théologiens admettent cette pensée. Des penseurs que l'on considère généralement comme assez conservateurs, comme Jacques Ellul ou Karl Barth, insistent sur le fait que la volonté de Dieu est toujours concrète, ici et maintenant, et qu'on ne peut pas dire d'avance ce qu'il faudra faire dans tel ou tel cas : ce serait de la casuistique, sans valeur. C'est dans l'instant de la situation concrète, irréductible, que Dieu me révèle sa volonté. Refuser de reconnaître cette diversité de circonstances, de cultures, conduit à l'intolérance, à un esprit d'exclusion. Voilà un autre inconvénient de ce moralisme et de ce légalisme.

### **3. Eléments de réponse**

Voilà les diverses facettes de l'objection qui nous est adressée, assez souvent, de façon à créer un climat. Que dire face à ce réquisitoire ?

#### Quelle cible atteinte ?

D'abord, il nous faut interroger pour savoir si la cible de ce réquisitoire est bien atteinte. Les accusations touchent-elles ce qu'elles visent ? Ou y a-t-il malentendu ?

En réponse à cette question préliminaire, nous pouvons déjà dire quelque chose d'important. Pour une bonne part, il y a un décalage désastreux entre la réalité de la place de la loi et du commandement dans la vie du chrétien évangélique et ce que les contradicteurs imaginent. Ils attaquent ce qui n'est pas la réalité de notre vie et de notre attachement à la loi de Dieu. Ils n'ont pas vraiment compris la place du commandement. Le commandement, c'est la voie, la source de la vie, comme chante la Bible si souvent. Il est libérateur pour nous que Dieu nous dise sa volonté et nous trace le chemin du bien. Alors que nous nous débattons, que nous tournons en rond, enfin nous est dit ce qui nous permettra de vivre une vie digne d'être vécue. Dieu est celui que nous aimons, et c'est parce que c'est lui qui, dans sa sagesse et son amour, nous dit que faire, que nous le faisons, et sommes heureux de le faire. Voilà la vraie place de la loi de Dieu dans la vie du chrétien, d'après la Bible. « Ses commandements ne sont pas pénibles » (1 Jn 5). La victoire qui triomphe du monde et de ses pesanteurs, c'est notre foi qui, allègrement, se joint à Dieu et reçoit d'après de lui la révélation du bien, qui est sa volonté.

Il est inévitable qu'un tel décalage se produise et que l'homme naturel se méprenne. Car il ne connaît pas Dieu, il ne connaît pas la communion de Dieu, ni la vie qui vient de lui. Lorsqu'il voit que nous respectons un commandement, il ne peut qu'imaginer une sorte de joug tyrannique auquel nous nous soumettons en diminuant l'élan naturel de notre vie. Il ne comprend pas qu'il y ait, au contraire, une impulsion bien plus forte, à aller dans le sens du commandement, parce que l'Esprit et l'amour de Dieu nous sont donnés. Il ne peut que penser à une tyrannie, lorsqu'il voit un commandement. Il projette son propre problème sur ce qu'il voit, de l'extérieur, de notre comportement, sur ce qu'il entend de notre discours. Il est impossible dans ce cas qu'il comprenne le rôle de la loi dans la vie chrétienne.

Certains psychologues affirment que les parents ne sont pas responsables des névroses de leurs enfants. Ils montrent que ce sont les projections, que les enfants élaborent à partir de leur propre psychisme, qui créent l'image qu'ils ont de leurs parents, avec des effets névrotiques. Souvent les parents sont vus comme durs, injustes, alors qu'ils ne le sont pas du tout. Mais c'est le propre problème de l'enfant, c'est la mégalomanie initiale, originelle, de tout enfant, qui crée une image faussée des parents. Théologiquement, il est possible de transposer cela. C'est aussi le propre problème de l'homme naturel, qui, ne connaissant pas Dieu, fausse l'image qu'il se fait du sens et des implications concrètes des paroles bibliques.

On peut d'ailleurs voir dans les attaques contre le commandement biblique une stratégie de défense face à la répression de la vérité véritable que ces critiques ne peuvent pas ne pas ressentir au fond d'eux-mêmes. Ils ont agi contre la vérité que Dieu révèle dans ses œuvres et jusque dans la constitution de l'homme. Cela crée une culpabilité réelle, il y a un hiatus entre leur comportement et ce que Dieu a révélé de lui-même : une façon de se défendre de cette culpabilité est d'accuser les autres, et en particulier la loi de Dieu. C'est ainsi qu'on la décrit comme sur-répressive, comme un joug artificiel que l'on s'impose névrotiquement. On peut ainsi rendre la monnaie de la pièce à ceux qui parlent de névrose.

Il faut donc noter un malentendu profond sur le sens de la loi dans la vie chrétienne.

Cela dit, le malentendu n'est pas total. La cible, si elle n'est pas atteinte en plein cœur, n'est quand même pas, non plus, manquée de si loin. Nous devons reconnaître que, s'il y a caricature, certains traits ressemblent un peu, non pas si l'on considère la Bible, mais si l'on considère les chrétiens évangéliques que nous sommes, nous aussi. Nous devons reconnaître que des éléments névrotiques et malsains se mêlent à la piété de nombreux chrétiens. Il existe parfois un légalisme et un moralisme étouffants, une façon étriquée de vivre la vie chrétienne, qui sont des manières de nous protéger de culpabilités plus fondamentales. Effectivement, cela existe. Ce qui m'en persuade le plus est le décalage entre ce que l'on voit chez nous et ce que l'on voit dans la Bible. La scrupulite, le manque d'épanouissement, ne se trouvent pas dans la Bible. On y trouve, au contraire, un réalisme, une sobriété, une décontraction même ! Nous avons à prendre un peu de recul par rapport à certaines crispations, étroitesse, ou rigidités de chrétiens qui nous ont précédés, et dont nous recevons par ailleurs l'héritage avec reconnaissance. Il nous faut nous demander si cela correspond vraiment à la Bible, et comparer la façon d'y vivre la vie avec Dieu avec la nôtre. On s'aperçoit qu'il y a des décalages. Cela montre que des éléments malsains se sont mêlés à notre comportement. Il peut donc y avoir une utilité des critiques, pour nous aider à nous rapprocher davantage du modèle biblique.

### Une relativité historique totale ?

L'affirmation d'une relativité totale, en fonction des cultures et des situations, est énormément exagérée. En réalité les normes morales, malgré les aberrations que l'on trouve partout et qui produisent de la diversité (cf Rm 1), ont beaucoup moins varié qu'on ne le dit couramment. Plus précisément, l'homme naturel a bien varié, cependant ce n'est pas le tout de sa morale. En fait, on retrouve aussi, dans la morale quotidienne de pratiquement toutes les sociétés, un fonds commun. Il est coloré de diverses façons, mais on le reconnaît bien. Il en est ainsi parce qu'autrement la vie en société ne serait tout simplement pas possible ! Bien sûr, le meurtre sera valorisé dans certaines circonstances et proscrit dans d'autres : mais partout, les gens en relation proche et paisible sont exhortés à ne pas se tuer mutuellement ! Dans une même cité, dans un même groupe, pour les membres de ce groupe il y aura prohibition du meurtre. Il en est de même pour le vol. Jacques Ellul souligne qu'à Sparte, on dressait les jeunes garçons à voler pour qu'ils soient de meilleurs combattants à la guerre : cela faisait partie de l'éducation que d'encourager à cela. Mais c'était dans des circonstances bien déterminées ! Si un garçon volait son père, et de manière répétée, il était réprimé. Là encore, c'était le vol dans une optique très déterminée. Si l'on ne cite que ces exemples, aux extrêmes ou à la périphérie, on passe à côté de la réalité complète. En fait, il y a beaucoup moins de diversité qu'on ne l'a dit. Il existe des invariants.

En ce qui concerne la Bible elle-même, les variations entre ancien et nouveau testament sont très limitées, et elles nous sont expliquées, clairement. Jésus explique que Moïse a toléré certaines choses à cause de la méchanceté du cœur de l'homme, mais que cela n'était pas selon l'intention originelle du plan de Dieu (Mt 19). Tout est mis en place ! Il y a des différences, mais au sein d'une continuité fondamentale. Il suffit de voir la façon dont Paul se réfère au Décalogue dans certains passages (Ep 6).

La vue de l'histoire que présuppose le relativisme n'est pas solidement fondée, parce que, de fait, nous comprenons les gens qui ont vécu il y a deux mille ans. Nous sommes émus, ce qui prouve bien qu'ils n'étaient pas si différents de nous, même si leur environnement culturel était différent du nôtre. On peut traduire ! Bien sûr, on ne le fait jamais à 100%, mais on le fait à 99,8%... et on peut s'émerveiller de cette traduction. Donc, l'idée que chaque culture serait comme close sur elle-même, avec sa propre règle, incompréhensible aux autres, dans une division totale entre les temps, ne tient pas vraiment. Et c'est une vision anti-biblique, aussi. Car la vision biblique, dans son ensemble, donne une vue de l'histoire unifiée. L'histoire est unifiée, sous le gouvernement du Dieu unique, et c'est pour cela que le même Jésus-Christ peut être, dans tous les temps, le seul nom par lequel nous sommes sauvés. La vue de l'histoire biblique implique une véritable unité.

Si vraiment, il n'y avait aucune norme qui ne soit davantage que le produit de mécanismes temporaires, ou l'émanation du devenir d'une culture, il n'y aurait aucune éthique digne de ce nom qui ne pourrait jamais être construite. Car je ne vois absolument pas pourquoi je serais obligé en conscience, que je dirais que c'est là le bien que je dois faire, s'il s'agissait simplement des mœurs de l'époque, de la façon dont se comporte la majorité de mes contemporains. Au nom de quoi cela me serait-il imposé ? Bien sûr, je pourrais avoir à m'y soumettre à cause d'une contrainte qui pèserait sur moi : mais on n'est plus du tout dans l'ordre moral, à ce moment-là. Si je pose vraiment la question de ce que je dois faire, et s'il n'y a aucun impératif qui me vienne d'au-delà d'une situation changeante et variable, aucun impératif ne peut se construire.

### L'interprétation sociologique

Quant à l'interprétation sociologique de Marcuse, elle a beaucoup moins de crédit aujourd'hui. Disons encore qu'elle correspond au fantasme d'une société sans contrainte. Ce fantasme n'a jamais accouché que de cauchemars et de goulags. En fait, aucune société n'a pu subsister, simplement, sans règles ni normes. L'idée qu'il faudrait laisser libre cours à l'énergie libidinale pour que tout le monde puisse être heureux est simplement de la folie : partout où on a voulu la mettre en pratique, elle a produit des tyrannies horribles. Il faut rappeler que, pour survivre, il faut travailler. Cela fait partie des contraintes de la vie. La sagesse biblique nous le rappelle (Pr 16 :26). L'idée de Marcuse ou de Lefebvre concernant la sur-répression correspond à une situation de luxe privilégié, dans nos sociétés : on ne voit plus que la nécessité de la survie requiert que l'on y mette son énergie. Mais ce n'est pas le cas dans la plupart des sociétés.

### L'argument psychologique

La reprise de cet argument requerrait bien plus de compétences que mes lectures m'ont données, pour faire une critique serrée de la critique, et un redressement des perspectives. Ce que je dis n'a rien de final, de totalement approfondi.

Mais je remarque d'abord que certaines écoles de psychologie, et en psychanalyse l'école lacanienne, valorisent la loi. Elles reconnaissent que la loi, représentée par le père, est indispensable à la structuration de la personnalité. Et elle est libératrice ! C'est par elle, seulement, que peut advenir le « je », sans quoi l'homme demeure esclave d'une fusion qui empêche la personnalité de se construire. Il y a là une certaine concordance avec le rôle biblique de la loi, qui est intéressante à observer. Quant à Freud lui-même, il a d'autres développements que ceux sur l'oedipe à propos de la moralité. Souvent, c'est une influence freudienne simplifiée et abâtardie que l'on évoque lorsque l'on parle de Freud. Mais, contrairement à ses pré-supposés philosophiques, Freud travaillait à libérer ses patients de l'esclavage de leurs pulsions. Il tendait à leur rendre une maîtrise rationnelle de ce monde de forces. Son but n'était pas du tout d'inviter à se défouler, ou à faire tout ce que l'on voulait. Au contraire, la psychothérapie de type freudien veut conduire à une meilleure maîtrise. D'où vient, chez Freud, cette raison qui, finalement, doit être guide ? Sa philosophie, peut-être, ne lui permet pas d'avoir place ; mais constatons que chez Freud, les choses sont plus complexes, et qu'il était lui-même un homme d'une assez haute moralité.

Il existe d'autres écoles. L'une d'elle, la « thérapie de l'intégrité », revalorise face aux courants psychanalytiques habituels, l'idée de culpabilité authentique, qu'il faut assumer de manière responsable, pour obtenir le pardon. Il existe une fausse culpabilité, névrotique. Mais la thérapie de l'intégrité, avec un homme comme Mowrer, découvre que la culpabilité n'est pas simplement le produit de l'inconscient : il existe, vraiment, une culpabilité authentique. Et c'est une attitude névrotique que de la fuir, en disant qu'il n'y a que névrose !

L'étude que Ricœur fait de Freud montre bien qu'il ne pourrait pas y avoir cette pathologie du sens moral, cette fausse culpabilité, que parce qu'il y a un sens moral préalable, un sens du bien et du mal, et de la culpabilité. Il ne faut pas confondre les maladies du sens moral avec le sens moral lui-même. Cela peut être répliqué à ceux qui utilisent l'argument psychologique.

## Loi et responsabilité

Il faut ajouter que l'antinomie de la loi et de la responsabilité est particulièrement absurde. Dire que, parce que notre devoir nous est tracé nous sommes rendus irresponsables, est une véritable perversion des concepts ! Que signifie la responsabilité s'il n'y a pas de loi ? S'il n'y a pas de norme édictée ? Etre responsable, c'est avoir à répondre de ses actes, et en être capable. Mais s'il n'y a aucune instance, je « parle tout seul », je ne « répons » pas ! L'idée même de responsabilité présuppose qu'il y a une norme, un critère et une instance devant qui être responsable. Même si le commandement est précis et détaillé, la responsabilité s'attache à l'obéissance : je suis responsable de faire ce qui m'a été dit de faire. C'est à cause d'un usage second, subsidiaire, de l'idée de responsabilité que ce sophisme, qui oppose loi et responsabilité, obtient du crédit. Si on l'accepte, c'est parce que l'on emploie aussi le terme « responsable » pour la marge d'interprétation dans l'application du commandement (« Vous êtes responsables de trouver la façon dont l'appliquer »), où il s'agit d'inventer les modalités de l'obéissance. La notion de responsabilité subsiste quand il y a commandement. Si l'on envisage un commandement détaillé, qui va jusqu'à préciser toutes les modalités d'application, il ne serait pas juste de dire pour autant qu'il supprime la responsabilité, dans son principe. En tout cas, on peut dire que la Bible, quant à elle, n'entre pas dans tous les détails. Elle nous donne des repères, elle balise par les commandements de Dieu les chemins que nous avons à suivre, mais il nous en reste, des questions, à régler au mieux selon la sagesse qui nous est donnée ! C'est donc l'affirmation qui prétend que la Bible nous rend irresponsable qui est, elle-même, irresponsable !

## Les oppositions entre commandement, liberté, vie et amour

Le nœud de l'affaire concerne les oppositions entre d'un côté liberté, vie et amour, et de l'autre commandement et loi. Nous devons dénoncer là une méprise radicalement anti-biblique. C'est tout à fait par erreur que l'on s' imagine que, lorsque Paul affirme que nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce, il voudrait dire qu'il n'y a plus de loi pour le chrétien. Il n'en est rien ! Nous ne sommes plus « sous la loi » comme moyen de justification, pour gagner notre salut. Mais Paul ajoute bien : « Mais je ne suis pas sans loi, étant (littéralement) dans la loi du Christ ! » (1 Co 9 : 21). Lorsque Paul dit : « Tout m'est permis », c'est une citation des gens qu'il essaie de regagner : « Tout m'est permis, mais tout n'est pas utile ! » Jamais Paul ne parle contrairement au commandement de Dieu. Il est évident, quand on lit toutes les épîtres de Paul, que pour lui les commandements de Dieu restent en vigueur, et ont autorité sur nous pour prescrire notre conduite. C'est donc un abus de dire que Paul aurait rejeté toute loi divine : pour le dire, il faut sortir de leur contexte quelques paroles de l'apôtre, et les détourner de leur sens.

Opposer le fixe et le vivant est également tout à fait gratuit, et même tout à fait faux. Pourquoi le faire ? Nous avons besoin de fixité, de repères. Et cela n'a rien de mort ! Le corps vivant a besoin d'un squelette ! Et le squelette n'est pas mort, il est vivant, lui aussi ! C'est une idée fausse que la vie ne serait que mobilité, jaillissement toujours neuf. La vie est aussi continuité, stabilité. La loi de l'équilibre qui stabilise est l'une des grandes lois du domaine vivant. Cette opposition est vraiment abusive et sophistique.

La liberté est-elle autonomie ? Il faut dire, plutôt, qu'elle s'anéantit lorsqu'elle se prétend autonome. C'est justement ce qu'elle ne peut pas être ! Et, follement, Adam et Eve ont cru qu'elle pourrait l'être. « Devenir comme des dieux », c'est justement ce que l'homme ne peut pas. Et c'est la mort, l'autodestruction, lorsqu'il se l'imagine. Nous avons à recevoir le bien à faire. Nous nous posons la question de ce qu'il faut faire, c'est un fait : nous ne sommes pas comme les animaux, livrés à un programme instinctuel. Nous sommes, effectivement, créés avec cette liberté qui nous fait nous interroger et prendre du recul. Mais si nous posons la question, nous ne sommes pas en mesure d'y répondre. Si je décide ce que je dois faire, ce n'est plus ce que je « dois » faire ! Ce n'est que mon caprice. Si c'est à moi de le décider, mon choix et mon interrogation « que dois-je faire » perdent tout sens. Toute la Bible dément cette illusion d'une liberté qui pourrait être



autonome : c'est un rêve pervers que cette idée d'autonomie. En fait, puisqu'il nous faut choisir, nous avons besoin qu'un vrai Seigneur nous dise en vertu de quoi choisir.

Ici, la distinction des concepts devient très intéressante. Ce n'est pas de l'autonomie, mais ce n'est pas non plus de l'hétéronomie, contrairement à ce qu'imaginent les critiques. Car la « théonomie », le règne de la loi de Dieu sur nous, est tout autre chose qu'une hétéronomie. La raison en est que Dieu n'est pas un « autre », simplement. Dieu nous est plus intérieur que le plus intime de nous-mêmes. C'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être. Nous sommes à son image, comme des fils à l'égard de leur père. Sa loi est la loi de notre être, au plus intime, puisque Dieu est celui qui nous donne l'être ! La théonomie n'est pas autonomie, bien sûr, mais pas davantage de l'hétéronomie. C'est pourquoi il peut y avoir pleine liberté, vraie liberté, dans la dépendance de la volonté de Dieu.

Quant à l'amour, penser qu'il serait opposé au commandement, à l'expression d'une volonté, c'est aussi extrêmement pervers. Il suffit de regarder à Jésus. On peut, à cet endroit, opposer deux formules. Le père Jean Cardonnel, de cette tendance ultra-moderniste, affirme : « Je ne peux pas faire confiance à quelqu'un qui me donne un ordre. » On sent là le ressentiment contre toute idée d'une quelconque autorité. Jésus, lui, affirme : « Tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père. » (Jn 10 :18). « J'aime le Père et j'agis selon l'ordre qu'il m'a donné » (Jn 14 :31) « Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père. » (Jn 4 :34). Peu de gens osent nier la liberté plénière, royale, de Jésus, tant elle éclate dans tout son comportement ! Et c'est lui qui affirme l'autorité du père sur lui, la vie pleinement dans l'amour. C'est là le modèle que nous pouvons considérer. Le refus de l'ordre et de la loi correspond à une défense crispée de l'égoïsme, une fuite, finalement, devant cette relation, de communication d'existence qu'est l'amour envers le Seigneur en qui nous pouvons nous confier.

Le légalisme est une tentative d'éviter la pleine autorité du Seigneur sur nous : nous essayons de faire notre petit jeu avec les commandements, que nous manipulons. Cela nous opprime, mais en même temps, nous sommes les maîtres du jeu. Le légalisme est un effort pour échapper à la parfaite souveraineté sur nous de ce Père qui nous donne l'être, et qui exprime la vérité de cet être dans sa loi pour nous. L'antinomisme, le refus de la loi, exprime le même refus. En fait, ce sont des frères jumeaux. Nous sommes appelés, pour notre part, à connaître le Père.

Henri Blocher